Accusé de réception en préfecture 001-210100434-20200526-SG2020\_10-DE Date de télétransmission : 26/05/2020 Date de réception préfecture : 26/05/2020





2020 10

# Département de l'AIN

### Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

# DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du :

23 Mai 2020

Convocation du:

19 Mai 2020

## Nombre de Conseillers:

> En exercice

: 27

Présents

: 25

> Votants

: 25

L'an deux mil vingt, le vingt-trois mai à onze heures, se sont réunis les membres composant le Conseil Municipal de BEYNOST, sous la Présidence de Madame TERRIER Caroline. Maire.

OBJET: ADMINISTRATION GENERALE: Election des Adjoints au Maire.

<u>Présents</u>: Joël Aubernon, Valérie Berger, Elodie Brelot, Sylvie Caillet, Lionel Chevrolat, Véronique Cortinovis, Jean-Marc Curtet, Gilbert Debard, Sophie Gaguin, Didier Girodet, Franck Longin, Annie Maciocia, Philippe Maillez, Sergio Mancini, Annick Pantel, Christine Perez, Laetitia Protière, Anne-Sophie Rampon, Sébastien Renevier, Laurence Rouquette, Caroline Terrier, Patrick Tholon, Bertrand Vermorel, Anne Le Guyader, Cyril Langelot

Excusés ayant donné pouvoir : néant

Absents: Elisabeth Boucharlat, Roland Lagrost

Secrétaire de Séance : Annie MACIOCIA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2122-7-2 qui dispose que « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Accusé de réception en préfecture 001-210100434-20200526-SG2020\_10-DE Date de télétransmission : 26/05/2020 Date de réception préfecture : 26/05/2020

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus »

Considérant que le Conseil Municipal a fait une suspension de séance de 10 minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire qui doivent comporter au plus autant de Conseillers Municipaux que d'adjoints à désigner

Considérant qu'à l'issue de ce délai, 1 liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été déposée :

# -Candidats proposés par la liste conduite par Caroline TERRIER :« POUR BEYNOST »

- PEREZ Christine
- MANCINI Sergio
- CORTINOVIS Véronique
- MAILLEZ Philippe
- PROTIERE Laetitia
- DEBARD Gilbert
- MACIOCIA Annie
- AUBERNON Joël

## Déroulement de chaque tour de scrutin :

Chaque Conseiller à l'appel de son nom a fait constater au Président qu'il est porteur d'un seul bulletin, et il a introduit lui-même le bulletin plié dans l'urne. Immédiatement, après le vote du dernier Conseiller Municipal, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote.

### Le dépouillement a donné les résultats suivants :

### Résultats du Premier Tour de Scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris par	rt au vote 25
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	25
<ul> <li>c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L66 du Code Electoral)</li> </ul>	0
d. Nombre de bulletins blancs	2
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	23
f. Majorité absolue	9

Accusé de réception en préfecture 001-210100434-20200526-SG2020\_10-DE Date de télétransmission : 26/05/2020 Date de réception préfecture : 26/05/2020

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACE EN TETE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Liste de Caroline TERRIER « POUR BEYNOST »	23	Vingt-trois

La liste de Caroline TERRIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés adjoints au Maire :

- PEREZ Christine
- MANCINI Sergio
- CORTINOVIS Véronique
- MAILLEZ Philippe
- PROTIERE Laetitia
- DEBARD Gilbert
- MACIOCIA Annie
- AUBERNON Joël

Ils prennent rang dans l'ordre de cette liste.

Pour extrait certifié conforme, les jours mois et an que dessus.

Le Maire,

Caroline TERRIER